

TROPHÉES de l'entreprise

9^e édition

PRÉSENTATION DU PROJET

Valence
Romans
AGGL

CATÉGORIE

Innovation manageriale et emploi

ENTREPRISE : ARCOOP

Arcoop est une coopérative d'activité qui héberge, accompagne et met en réseau des entrepreneurs-salariés-associés

PROJET

Et si entreprendre n'était plus synonyme d'indépendance et d'aventure en solo ? Si l'entrepreneuriat pouvait faire conjuguer autonomie et accompagnement, réseau, services ? C'est ce que propose Arcoop, coopérative d'activités implantée à Romans et Valence, en dépassant les codes de l'entrepreneuriat traditionnel.

Grâce aux contrats CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise) et CESA (Contrat d'Entrepreneur-Salarié-Associé), il est possible aujourd'hui de lancer puis développer son activité sans créer son entreprise mais en s'inscrivant dans une société partagée.

L'entrepreneur y trouve ainsi un accompagnement proposé par des professionnels de la création d'entreprise, des fonctions supports administratives, comptables et juridiques structurées autour d'une équipe d'appui et une vie de réseau à la fois professionnelle et conviviale.

Dans ce cadre, il peut développer ses affaires en toute sécurité et sans perte d'autonomie : nom commercial, clientèle, gestion de sa communication et de ses finances, tout lui appartient. Le tout dans le cadre d'un premier contrat de test (CAPE) puis d'un salariat à durée indéterminée (CESA) !

Inscrit dans le droit français depuis la Loi ESS de 2014, le statut d'entrepreneur-salarié permet, ainsi, de cotiser aux organismes sociaux à la manière d'un salarié « classique » (sécurité sociale, Pôle Emploi, retraite) et par là même de bénéficier d'une meilleure protection sociale. Il permet également, dans une logique de responsabilisation collective, de devenir associé de la coopérative et ainsi participer à ses décisions stratégiques. C'est tout le sens de notre organisation sous forme de SCOP.

L'entrepreneuriat-salarié, c'est donc la promotion d'une nouvelle forme d'emploi, autonome mais non indépendant, sécurisant sans être contraignant ; solidaire et responsabilisant.

PLUS-VALUE DU PROJET

Notre entreprise a toujours fonctionné comme une coopérative d'activités sous forme SCOP : l'innovation qu'Arcoop porte est donc intrinsèque à son existence. La rupture avec un mode entrepreneurial classique a cependant été favorisée par la création du statut d'entrepreneur-salarié dans la Loi ESS de 2014, qui entérine l'originalité du statut de nos membres et rend obligatoire l'accession au sociétariat de chacun des salariés après 3 ans de présence au sein d'Arcoop.

Arcoop compte aujourd'hui 30 associés, dont certains s'engagent à participer activement aux grandes décisions coopératives en se réunissant régulièrement dans le cadre d'un conseil de surveillance. Tous les deux mois, ce conseil échange et décide des orientations à donner à la structure, en lien avec son équipe support

RÉSULTATS ATTENDUS

Au-delà d'une tendance nationale de plus en plus marquée vers les solutions collaboratives et responsables, Arcoop observe une demande locale grandissante pour la solution qu'elle propose.

Créé en 2007, Arcoop est depuis quelques années en plein essor : de 67 entrepreneurs hébergés et 1 800 000 € de CA générés en 2016 à 120 entrepreneurs et 2 780 000 € de CA en 2018, la hausse annuelle est exponentielle.

L'équipe support s'est ainsi étoffée en fonction, avec le recrutement d'un nouvel accompagnateur en 2017, puis d'une assistante administrative en 2018. 2019 s'annonce encore plus chargée sur ce point, puisqu'après l'arrivée d'un nouvel accompagnateur et une réorganisation de l'équipe destinée à améliorer la qualité de nos services, nous lançons à nouveau une offre d'emploi pour une prise de poste à l'été 2019.

Ouvert à tout type d'activités, mais en recherche d'une structuration cohérente, Arcoop vient également de créer un établissement secondaire spécialement dédiée aux artisans du bâtiment, Arcoobat. Lancée début 2019, cette structure regroupe aujourd'hui 22 entrepreneurs de tous corps de métier, gros et second œuvres.

CONTACT

Arcoop - Romans-sur-Isère

Christophe CHEVALIER

Alexandre SCOTTO

04 75 02 07 68

arcoop@archer.fr